Mes ces recrues, originaires en partie d'Allemagne, pouvaient bien se faire d'un Alsacien. La même idée, sans doute, qu'un sous-officier, peu avant les dernières manœuvres, exprimait en ces termes : « Aucun Alsacien ne se présentera dans doute dans la 5e compagnie ; il faut espérer que nous avons fini par éloigner cette sale bande en la dégontant. » Ce ton élégant n'est pas autrement surprenant quand on entend les expressions dont le chef de la compagnie s'est servi vis-à-vis de ses hommes.

Et la journal de Saverne dit qu'en présence d'un pareil traitement, il ne faut pas s'étonner qu'un jeune homme échappe à ceux qui le maltraitent et se réfugie dans la légion. « On cherche toujours des raccoleurs pour la légion étrangère ; les pires raccoleurs se trouvent dans l'armée allemande. »

Journée de mardi

Nouveaux témoins

Strasbourg, 6 janvier. — Ce matin, à 9 heures, ont repris les débats du procès intenté au colonel de Reutter.

L'assistance est moins nombreuse qu'hier. On remarque plusieurs généraux et un fonctionnaire du ministère de la Guerre de Berlin.

Le premier témoin entendu est un jeune lieutenant, M. Bootgo. Il raconte qu'il a été insulté et qu'il a fait arrêter plusieurs personnes.

Mme Ebers, cigarière, rapporte les incidents du 10 et du 11 novembre. Elle dit que la population a adressé des insultes aux soldats. C'est chez elle que le lieutenant de Forstner a acheté des cigares quand il était accompagné de quatre soldats baïonnette au canon.

Pendant que le lieutenant de Forstner était chez elle, on criait du dehors : « Sale Prussien ! » Mme Ebers déclare qu'une prime de 10 marks devait être accordée à celui qui, dans la population, serait le plus vif à insulter le lieutenant. Elle ajoute qu'un ouvrier socialiste, arrivé de Mulhouse, aurait dit à un ouvrier de Saverne que « les compagnons viendraient de Mulhouse pour aider les Savernois à jeter les Prussiens à l'eau ».

Le témoin raconte les conversations qu'elle a eues avec le maire de Saverne. Le maire, selon elle, aurait déclaré que si le lieutenant de Forstner était venu en ville, on ne l'aurait pas tué, mais on l'aurait battu. Elle affirme que, parce qu'elle défendait l'armée, elle fut menacée d'être boycottée par la population civile, et elle ne retirait pas ce qu'elle avait dit. Alors elle retira ce qu'aujourd'hui elle peut répéter devant les juges.

Mme Ebers affirme qu'un employé de la mairie, qu'elle ne peut nommer, avait dit qu'il aurait fallu arrêter encore plus de Savernois qu'on ne l'avait fait.

Un lieutenant intervient à ce moment et rapporte une scène qui s'est déroulée dans un restaurant. Il dit que neuf Alsaciens y étaient entrés ; trouvant plusieurs officiers attablés, ils manifestèrent l'intention d'éteindre tous les becs de gaz et de faire un mauvais parti aux jeunes officiers. C'est à ce moment que le colonel de Reutter entra dans l'établissement. Il vint, déclare le lieutenant, « comme un ange envoyé du ciel ».

Mme Ebers continue ensuite sa déposition. Elle rapporte plusieurs faits qui sont à l'éloge du colonel.

Mme Ebers est une immigrée ; elle est à Saverne depuis vingt ans.

Sa déposition, paraît accueillie avec joie dans la salle par l'élément militaire.

L'audience est alors suspendue.

A la sortie, les officiers serrent la main de Mme Ebers.

A la reprise, M. Mahl revenant sur l'entrevue qu'il a eue avec le colonel de Reutter, dit que le statthalter ne lui avait pas défendu d'aller voir le colonel, mais avait approuvé sa conduite.

On entend alors plusieurs dépositions de soldats qui présentent peu d'intérêt ; puis paraissent à la barre plusieurs personnes qui ont été arrêtées lors des bagarres du 18 novembre dernier.

Les dépositions des soldats et celles des personnes arrêtées sont contradictoires. Le résultat est toujours le même : les soldats affirment et les témoins civils nient.

L'audience est alors levée à 1 heure précise.

Elle sera reprise ce soir à 4 heures.

Les télégrammes du kronprinz

Berlin, 6 janvier. — Le correspondant de la *Gazette de Francfort* à Strasbourg annonce que le kronprinz adressa des télégrammes de félicitations au général de Deimling.

Le premier de ces télégrammes était ainsi conçu :

« *Allez-y toujours carrément.*

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

» *kronprinz.* »

Il fut expédié avant les événements du 26 novembre.

Le second télégramme ne contenait que ce mot : « *Bravo !* » Il fut envoyé le 29 novembre.

Le général de Deimling crut d'abord à une mystification et demanda à l'administration des télégraphes confirmation de l'origine de ces dépêches.

LES DRAMES DE LA MER

Un pétrolier américain coule

32 victimes

Un nouveau drame de la mer vient de coûter la vie à 32 hommes. Le pétrolier américain *Oklahoma*, allant du Texas à Liverpool, poussé par une tempête d'une violence inouïe, s'est échoué à 165 milles au nord de Sandy-Hook. Le navire eut juste le temps d'envoyer un message de détresse avant que ses appareils de télégraphie sans fil ne fussent emportés.

Dès le premier signal, plusieurs steamers firent route vers le point indiqué. Le premier arrivé, le *Manuel-Calvo*, navire espagnol, tenta de mettre à la mer une embarcation, qui fut aussitôt engloutie, et c'est à grand peine qu'on réussit à sauver l'équipage.

D'autres navires, notamment le *Caribbean*, le *Georgic* et le *Bavaria*, arrivèrent dans la nuit.

Lorsqu'il fit jour, les divers navires firent à l'*Oklahoma* un rempart contre les vagues, et le *Bavaria*, de la Compagnie Hambourg América, réussit à lancer une chaloupe. Presque au même moment, on vit l'*Oklahoma* glisser des rochers sur lesquels il s'était échoué et sombrer, la poupe la première. Durant le court espace de temps qu'il fallut au canot de sauvetage pour s'écarter du navire, 32 hommes furent lancés par-dessus bord et noyés, 8 hommes seulement, qui avaient réussi à se cramponner aux agrès glacés ont été sauvés.

Autres naufrages

Dunkerque. — Le quatre-mâts *Loire*, venant du Chili, est arrivé à Dunkerque, ayant à bord 20 hommes du voilier anglais *Dalgomar*, qui a fait naufrage dans l'océan Pacifique.

Au cours de ce naufrage, le capitaine a péri, ainsi que 4 hommes de l'équipage ; 8 hommes ont été blessés.

Stavanger. — Le vapeur norvégien *Espana*, en route de Stettin pour Bergen, a sombré. 8 hommes de l'équipage ont été noyés.

Ce que disent les journaux

La diplomatie de M. Caillaux

M. Calmette écrit dans le *Figaro* :

Tout le monde sait, hélas! les fautes que M. Caillaux a commises quand il a voulu se risquer dans le domaine de nos affaires extérieures. On connaît son altercation avec l'ambassadeur d'Espagne, au moment où, président du Conseil des ministres, en décembre 1911, il s'occupait, avec sa nervosité coutumière, des affaires du Maroc, et menaçait d'ouvrir la frontière aux anarchistes expulsés de Madrid. On se rappelle moins nettement peut-être une histoire autrement grave qu'il eut, tandis qu'il cédait notre Congo à l'Allemagne, avec l'éminent ambassadeur d'Angleterre, auquel, en raison des négociations trop lentes du Foreign-Office, M. Caillaux fit comprendre, impatient et irrité, que « la France avait des amitiés de rechange ! »

J'ignore si sir Francis Bertie, en diplomate consommé, a feint d'oublier ces paroles; les événements ont d'ailleurs pleinement travaillé pour lui, puisque M. Caillaux était renversé quelques jours après cette aimable causerie.

Mais ce qui est certain, c'est que notre ministre actuel des Finances demeure assez gêné de cet avatar (cette gêne est à sa louange), et il s'applique à en atténuer le souvenir chez nos voisins.

Malheureusement, les moyens qu'il emploie sont aussi déplorables que les incidents qu'il veut effacer.

Son procédé n'est, d'ailleurs, jamais modifié: n'est celui que M. de Selves a dénoncé avec effroi, devant les sénateurs, en ouvrant du même coup la crise ministérielle de janvier 1912, qui fut la crise libératrice. M. Caillaux s'amuse, sans en prévenir aucun de ses collègues, à confier dans les heures les plus graves et dans les pays les plus considérables, les missions les plus délicates aux personnes les moins désignées pour un tel rôle. Les diplomates ont ensuite à redoubler de zèle pour réparer les erreurs et les fautes de ces envoyés secrets. En 1911, à Berlin, les personnes les plus inattendues vinrent ainsi gêner, au nom de M. Caillaux, la politique si sage de M. Jules Cambon. En 1914, c'est Londres qui reçoit des visiteurs encore moins aptes, et les heureux efforts de M. Paul Cambon en seront peut-être paralysés.

Cette année, M. Caillaux a ajouté à cette mission vraiment extraordinaire un Anglais de Paris, chargé de parcourir les rédactions des journaux du Royaume-Uni pour obtenir l'insertion de quelques interviews personnelles, affirmant l'attachement indissoluble de notre incomparable homme d'État pour l'Entente cordiale.

C'est un grand marchand de nouveautés de Londres qui a été chargé de piloter cet émissaire au *Daily Express*, au *Morning Post*, à l'*Observer*, au *Daily Chronicle*, à la *Pall Mall Gazette*, etc., et partout se retrouvent, en des phrases à peine modifiées, le même éloge du grand ministre des Finances que la France a le bonheur de posséder et les mêmes déclarations d'amour incendiaires pour le peuple anglais :

La légende de mon antagonisme contre l'Angleterre est vraiment burlesque, déclare M. Caillaux dans l'interview du *Daily Express*. Mais je suis moi-même anglais à un certain degré. Un de mes ancêtres traversa la Manche avec Guillaume le Conquérant. J'ai un cousin qui est avocat à Londres, un autre de mes cousins est le bailli de Jersey, et j'ai conservé une correspondance amicale avec d'autres parents anglais. Je vous serai reconnaissant de répéter que mes sentiments privés et mes sentiments politiques sont les plus chauds à l'égard de la Grande-Bretagne et de son peuple, etc., etc...

Les journaux anglais n'ont pas voulu prendre à leur compte ces protestations puériles : ils les reproduisent comme les tenant d'un correspondant occasionnel ; et tout Londres fait de ces éloges de notre ministre des Finances l'objet des commentaires les moins élogieux pour lui.

Il faut avouer d'ailleurs que, sur ce chapitre encore, M. Caillaux est mal inspiré. Toutes ses interviews vraiment malencontreuses se terminent par une déclaration pour l'homme d'État qui, d'après lui, représente le mieux la politique et les idées de l'empire britannique ; cet homme d'État, c'est Lloyd George ! !

Et par une fatalité risible, ce jour même Lloyd George déclarait la guerre à M. Winston Churchill, à M. Asquith et à tous ses collègues du Cabinet réclamant la diminution des armements, la réduction des dépenses navales et l'arrêt de tous les programmes de l'Amirauté, comme le fait lui son ami M. Jaurès. L'Angleterre entière en a été révoltée.

Que pense M. Doumergue de la diplomatie de M. Caillaux ?

L'Université lyonnaise

et les écoles françaises de Beyrouth

L'Université de Lyon vient de fonder à Beyrouth deux établissements d'enseignement supérieur :

Une École française de droit, dans laquelle, tout en suivant les programmes de la licence en droit française, on s'efforcera d'initier les jeunes Syriens au droit de leur pays. Les programmes d'économie politique, de droit constitutionnel, etc., visent, dès cette année, les choses d'Orient. Un cours de droit musulman, professé en langue arabe, va être institué.

Une École française d'ingénieurs est destinée à fournir des chefs de travaux aux entreprises industrielles qui se fondent en Orient. Elle préparera d'abord des conducteurs pour la construction des chemins de fer et des routes, mais elle élargira ses programmes à mesure que le développement de l'industrie en Orient offrira à ses élèves de nouveaux débouchés.

A la suite d'un accord avec la Faculté française de médecine, les deux écoles se sont installées dans les anciens locaux de cette Faculté, devenus vacants par la construction de bâtiments nouveaux. Cette combinaison assure aux créations lyonnaises le bénéfice d'une installation excellente, dès la première heure. Le succès de ces créations paraît assuré. Il dépasse même les prévisions de leurs fondateurs.

Les deux Écoles ont été solennellement inaugurées le 14 novembre. L'Université de Lyon était représentée à cette solennité par son chef, M. le recteur Joubin.

A cette occasion, une leçon inaugurale a été faite par le promoteur de ces créations, M. Paul Huvelin, professeur à la Faculté de droit de Lyon, sous la présidence de l'amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la première armée navale, entouré de ses contre-amiraux et des états-majors de la flotte, mouillée actuellement devant Beyrouth.

L'assistance, dans laquelle on remarquait M. Couget, consul général ; Couyoundjian pacha, gouverneur du Liban ; Habib pacha Saad, président du Conseil administratif ; le directeur de l'École ottomane de droit, représentant le vali de Beyrouth ; M. Joubin, recteur de l'Université de Lyon ; les professeurs Jeannel, Guiart et Delcarde, des Facultés de médecine de Toulouse, Lyon et Lille ; les chefs des grandes communautés religieuses, les directeurs de toutes les institutions d'enseignement et l'élite de la société française et syrienne, a chaleureusement applaudi le conférencier. Celui-ci a rendu hommage à l'œuvre accomplie depuis trente ans par la Faculté française de médecine.

L'École de droit de Beyrouth a d'ailleurs pour chancelier le P. Mouterde, qui fut, il y a quelques mois encore, aumônier de l'A. C. J. F. à Lyon, et qui, déjà autrefois, avait été à Beyrouth chancelier de la Faculté de médecine.

Dante, poète chrétien

M. le chanoine Couget, sous-directeur des œuvres diocésaines de Paris, a donné lundi, au Cercle du Luxembourg, une très intéressante conférence sur « Dante, poète chrétien ». On sait que S. Em. le cardinal Merry del Val, dans une lettre récente à l'archevêque de Ravenne, a déclaré que l'Église entendait s'associer aux fêtes qui seront bientôt célébrées en l'honneur du sixième centenaire de la mort de Dante. Les journaux anticléricaux se sont emparés de cette lettre, et, prenant prétexte de certaines critiques du poète contre Boniface VIII, ont prétexté que le grand poète italien ne pouvait être considéré par l'Église que comme un ennemi.

M. le chanoine Couget a montré, au contraire, par une très exacte analyse de la *Divine Comédie*, et par un commentaire approprié, qu'Alighieri est, avant tout, un poète chrétien, que l'idée directrice de son chef-d'œuvre est une pensée religieuse et morale. Ce chef-d'œuvre s'inspire très nettement de l'enseignement des grands docteurs du moyen âge. Sans doute, renferme-t-il d'après critiques à l'adresse de la politique de Boniface VIII, mais ces critiques visent le souverain temporel et pas du tout le Vicaire de Jésus-Christ.

En terminant, le conférencier a attiré l'attention de ses auditeurs sur la grande gratitude que les chrétiens doivent à Dante. N'a-t-il pas montré qu'il peut exister un art chrétien uniquement inspiré de la doctrine catholique ? Souhaitons que dans la renaissance religieuse qui semble se préparer en France nous trouvions, nous aussi, des poètes qui cherchent leur inspiration aux pures sources où Dante a trouvé la sienne.

M. le chanoine Couget a obtenu un très vif et très mérité succès.

Çà et là

Morts d'hier

M. Michel Ephrussi, banquier et sportman bien connu, 70 ans, à Paris. — Le docteur Mazeille, médecin-major de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 55 ans, à La Charité (Nièvre). — M. Jean Moulbau, membre de la Chambre de commerce de Paris, 60 ans, à Paris. — M. Blum, professeur agrégé de philosophie au lycée Charlemagne. — M. Nicolas Mourer, trésorier des Invalides de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, à Ville de Croix. — Le docteur Edouard Baudrimont, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux, médecin principal de la Compagnie du Midi, chevalier de la Légion d'honneur 69 ans, à Bordeaux. — Le lieutenant-colonel en retraite Maisonneuve-Lecoste, à Vic-le-Comte.

Mort de M. Eugène Fournière

M. Eugène Fournière, ancien conseiller municipal de Paris et ancien député de l'Aisne, est décédé subitement, hier soir.

Il était une des personnalités des plus marquantes du parti socialiste. Ce ne fut donc pas sans étonnement que l'on apprit un jour que ce collaborateur de l'« Humanité », qui professait ouvertement des théories antisociales et antimilitaristes, avait été délégué par un ministre pour professer un cours aux élèves de Polytechnique, dont beaucoup deviennent des officiers, et un autre cours au Conservatoire des Arts et Métiers, dont un certain nombre d'élèves font plus tard des chefs d'industrie.

M. Fournière était âgé de 57 ans.

Échos de partout

Huit familles de Cassanniouze, près Montsalvy (Cantal), ont été admises à bénéficier de la loi du 14 juillet 1913; ces huit familles ont trente-sept enfants au-dessous de 13 ans. Elles ont en tout soixante-six enfants.

Mme Vve Normens-Magna, décédée, a légué à la ville de Crépy-en-Valois (Oise), 400 francs de rente destinés à récompenser, chaque année, une jeune fille vertueuse et dévouée, choisie par une Commission spéciale dont fait partie M. le curé doyen.

Une paroisse de plus de 5 000 âmes

sans curé, sans offices religieux

Le dimanche 28 décembre, le Conseil municipal de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), avait encore à délibérer sur la question du presbytère.

Dans une première délibération, il avait décidé, sur la proposition de M. Eloi Dugay, d'augmenter le loyer du presbytère, et l'avait porté, de 400 francs à 700 francs, prix qu'on avait offert le citoyen Larroque.

La conséquence de ce vote imprévoyant ne s'est pas fait attendre. S Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, n'ayant pas accepté cette augmentation, a immédiatement donné l'ordre à M. le curé de se retirer, d'où suppression de tout service religieux dans cette grande commune, abandon du bourg les dimanches et jours de fête, trouble profond, discorde partout.

Le Conseil ayant à nouveau délibéré sur cette question, un de ses membres, M. Seguin, s'est honoré en déclarant loyalement et courageusement qu'il s'était trompé et qu'il retirait son premier vote.

A la suite de cette séance, trois membres du Conseil, MM. Eyquem, Thibaut et Bénérut, ont adressé leur démission à M. le maire.

C'est le commencement d'une dislocation inévitable et prochaine.

TRIBUNAUX

A PROPOS D'UN CATAFALQUE

Un beau soir, accompagné de son adjoint, M. Plétzement, maire de Fargnier, débarrasse une remise, qu'il prétendait appartenir à la commune, d'un catafalque et, par une fenêtre, jeta le tout au beau milieu de l'église.

Le curé, M. l'abbé Lorquin, assigna le maire et l'adjoint, M. Boulanger, en 500 francs de dommages-intérêts.

Le juge de paix de La Fère déboutа le plaignant de sa demande.

Sur appel, le tribunal civil de Laon a estimé qu'un dommage avait été causé, et il a condamné le maire et l'adjoint à 100 francs de dommages-intérêts.

POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENFANCE

En mars dernier, on pouvait voir aux vitrines de certains libraires de Saint-Étienne, une de ces brochures qui, sous prétexte de médecine, étaient dans leurs gravures et dans leur texte les pires obscénités. L'auteur en était un docteur hongrois, Albert Lip-Tay, déjà condamné par la Cour de Paris à trois mois de prison et 200 francs d'amende.

Un jeune garçon de 15 ans ans fut envoyé dans une de ces librairies, où il n'eut aucune peine à se faire remettre un exemplaire de ce livre.

Sur la plainte du docteur Chopin, président de la Ligue catholique stéphanoise de préservation de l'enfance, le Parquet a poursuivi, pour outrage aux bonnes mœurs, l'auteur, le libraire vendeur et deux autres libraires.

Le tribunal de Saint-Étienne a condamné le docteur Lip-Tay à 300 francs d'amende, le libraire D... à 110 francs et les libraires P... et F... à 50 francs d'amende.

225 000 FRANCS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS

Le 31 octobre 1909, un accident se produisait sur la ligne, non encore ouverte à l'exploitation, du chemin de fer transpyrénéen de Villefranche à Bourg-Madame.

M. Jean Pardoux, ingénieur des ponts et chaussées ; M. Louis de Noël, sous-ingénieur, et M. Lenekugel Le Coq, qui se trouvaient dans le train, furent blessés.

La 4e Chambre du tribunal de la Seine a condamné la Compagnie du Midi à payer : à M. Jean Pardoux, 125 000 francs ; à M. Louis de Noël, 60 000 francs et à M. Lenekugel Le Coq 20 000 francs.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Le malheureux prêtre interdit, M. Tolton, qui, avec M. Clemenceau, fut promoteur des cultuelles, a comparu à nouveau devant le tribunal correctionnel de la Seine pour escroquerie, au préjudice d'un ingénieur, M. Mandonet.

Il s'était fait remettre par celui-ci des sommes d'argent en rémunération des souscriptions qui lui avaient été procurées pour une Société industrielle fondée par l'ingénieur.

Or, les souscriptions étaient fictives.

M. Tolton avait fait croire que Mgr Bouquet, évêque de Chartres, était parmi les souscripteurs.

Le tribunal a remis à huitaine pour entendre le prélat.

Une sanction est prise contre l'auteur

de la catastrophe de Melun

La direction de la Compagnie du P.-L.-M. vient de prendre une sanction disciplinaire à l'égard du mécanicien Dumaine, qui conduisait, on s'en souvient, le rapide de Marseille, lors de la catastrophe de Melun.

Dumaine, qui était mécanicien de première classe, est rétrogradé à la troisième classe. Il ne pourra conduire aucun train de grande ligne et ne pilotera désormais que les convois circulant sur les embranchements ou les machines pour manœuvres en gare.

Sont attribués...

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets consommant la spoliation de Fabriques ou Menses des départements suivants : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Isère, Cher et Indre.

Pour nos églises

Mgr Bougouin, évêque de Périgueux, recommande à la charité de nos lecteurs l'église de Saint-Jory-de-Chalais, dont une partie vient d'être interdite par suite du danger qu'y couraient les fidèles. La municipalité a voté 1 500 francs ; c'est tout ce qu'elle peut faire, et la population est pauvre.

L'agitation chez les fonctionnaires

Les agents des P. T. T.

Les concessions faites par M. Malvy à l'Association générale des agents des P. T. T. n'ont pas ramené le calme dans le personnel. Celui-ci manifeste déjà des exigences nouvelles.

C'est ainsi que les postiers viennent d'adresser au ministre un nouveau cahier de revendications parmi lesquelles figurent l'augmentation des salaires, la suppression complète de l'avancement au choix, etc.

Si le ministre fait droit à ces revendications, on en verra sans doute surgir de nouvelles, et déjà l'on parle, dans le personnel des P. T. T., de demander la nomination des chefs par voie d'élection.

Théâtre chrétien pour la jeunesse

Vient de paraître

Jeanne d'Arc à Saint-Denis. — Les reflets du bûcher, par MAX COLOMBAN. Scènes dramatiques en vers. Deux élégantes plaquettes. Chacune, 0 fr. 25; port, 0 fr. 05.

De la même série:

La Naissance de Jeanne d'Arc. — La Vocation de Jeanne d'Arc. — Jeanne d'Arc à Chinon. — Le Départ de Vaucouleurs. — Jeanne d'Arc à Orléans. — Retour du Sacre.

Six plaquettes, par MAX COLOMBAN.

Le Prix d'honneur: comédie en 2 actes pour jeunes filles, par SUZANNE RHODA.

Chaque plaquette, 0 fr. 25; port, 0 fr. 05

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

Échos religieux

L'année mariale

à Notre-Dame de la Garde

(1214-1914)

L'année 1914 sera pour les fidèles marseillais l'année de la Bonne Mère : elle ramène le VIIe centenaire du premier sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Garde en 1214, et le cinquantenaire de la consécration de la basilique actuelle (1864).

Dates précieuses qui évoquent de glorieux souvenirs et imposent de pieux devoirs.

Pour une grave détresse

Mgr Izart, évêque de Pamiers, recommande à la générosité de nos lecteurs la reconstruction de la sacristie de Fréychenet, incendiée dans la nuit du 25 au 26 décembre dernier. Tout a été dévoré par les flammes. Il ne reste plus un linge, plus un vase sacré, plus un ornement, plus rien. Ceux de nos lecteurs qui auront pitié de cette détresse sont priés d'envoyer leur offrande à M. le curé de Fréychenet, par Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège).

† NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Unduig. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défs.

Mme Marie-Alexandrine Mennesson, en religion Sœur Marie, des Filles de Saint-Vincent de Paul, supérieure de l'œuvre de Notre-Dame des Sept-Douleurs (asile Mathilde), à Neuilly-sur-Seine, 58 ans et cinquante ans de vocation.

Mme Vve Loppez, née Françoise Pradal, 89 ans, à Vias (Hérault), grand'mère de deux anciennes porteuses de la *Croix*. — Mme la baronne douairière Goubier de Fontenay, née de Lyde de Belleau, 80 ans, à Alençon. — M. Henri Delbecque, ancien négociant, zélé propagateur des publications de la Bonne Presse, 56 ans, à Lillers (Pas-de-Calais). — Sœur Marie de la Nativité, décédée au Sanatorium Sainte-Marie, à Paramé (Ille-et-Vilaine). — A Monthureux-sur-Saône (Vosges), M. Abel Barret, contrôleur général de l'armée, en retraite, 80 ans, lecteur assidu et ami très dévoué de la *Croix*. — Mme Vve Ch. Hébert, née Emilie Lagointe, 69 ans, dévouée aux œuvres de la Bonne Presse, à Guiptrehern (Calvados). — M. le Dr Mazelin, médecin major de première classe, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 55 ans, à Nevers.

MARIAGES

On recommande aux prières les mariages de M. le Dr Pierre Menard, fils du regretté Dr Menard, l'ami très dévoué de la Maison de la Bonne Presse et collaborateur du *Cosmos*, décédé, avec Mlle Marie-Thérèse Bonnefoy, qui sera célébré, à Londres, en l'église St-Edward-the-Confessor, le 10 janvier.

Mlle Claire Delmas, avec M. Etienne Trétis, qui sera célébré le 16 janvier en l'église Saint-Jean-Baptiste de Vias (Hérault).

Mlle Joséphine Cavallé, avec M. François Bessière, qui sera célébré le 20 janvier en l'église Saint-Jean-Baptiste de Vias (Hérault).

Informations du soir

MORT DU DUC ALAIN DE ROHAN

On annonce la mort du duc Alain de Rohan, prince de Léon, député du Morbihan (arrondissement de Ploërmel). Il avait 69 ans, et avait été élu pour la première fois en 1898. Il fut secrétaire de la Chambre.

Il avait fait la campagne de 1870, en qualité de capitaines des mobiles du Morbihan.

LA LIGUE DE L'EVANGILE

Rome, 6 janvier. — Le cardinal Maffi, archevêque de Pise, président de la Ligue de l'Evangile, a adressé aux évêques italiens une lettre chaleureuse leur recommandant l'adhésion à la Ligue.

(*Havas.*)

OUVERTURE DU PARLEMENT ALSACIEN-LORRAIN

Strasbourg, 6 janvier. — Ce matin, à 10 heures, s'est ouverte la session parlementaire de la seconde Chambre d'Alsace-Lorraine.

Cette occasion, des services religieux ont été célébrés à la cathédrale pour les députés catholiques, à l'église Saint-Guillaume pour les députés protestants.

Le statthalter, comte de Wedel, assistait au service protestant.

L'ouverture officielle de la session a eu lieu à 11 heures, au palais impérial.

Le statthalter d'Alsace-Lorraine a prononcé un discours.

Le secrétaire d'Etat, M. Zorn de Bulach, et les sous-secrétaires d'Etat aux différents ministères assistaient à la cérémonie.

Dans ce discours, il s'est abstenu de toute allusion d'un caractère politique. Il a d'abord parlé de la grande réserve que dictait en matière budgétaire la situation des finances.

Le statthalter a annoncé une série de projets de lois d'ordre secondaire, portant modification des lois sur les traitements, sur le notariat, sur les dépenses des cultes, etc.

Des mesures spéciales sont prévues pour venir en aide à la viticulture en Alsace-Lorraine si éprouvée. Il est question en outre de travaux ayant pour objet le développement de la navigation, en particulier l'achèvement du canal du Rhône au Rhin au sujet duquel des négociations préparatoires ont eu lieu et ont été suivies d'une entente entre gouvernements français et allemand et entre les ingénieurs des deux pays.

Relativement à la simplification de l'administration, le discours dit qu'on ne peut pas supprimer les préfectures.

Le statthalter a terminé par un triple vivat à l'empereur.

Il était à prévoir qu'en raison du procès en cours, le comte de Wedel ne parlerait aucunement de l'affaire de Saverne, mais l'absence complète de toute déclaration sur la situation politique du pays a vivement déçu les députés.

LES LYONNAIS A LONDRES

Londres, 6 janvier. — Les représentants de la ville de Lyon, venus à Londres pour solliciter la participation de maisons anglaises à l'exposition de Lyon, ont été reçus par le lord-maire.

Le Caire, 6 janvier. — Le ballon *France*, piloté par MM. Bienaimé et Schneider, est parti cet après-midi à 1 h. 20.

TOUT POUR L'ITALIE

Rome, 6 janvier. — Il semble se confirmer que la Triplice adhère à la proposition anglaise en ce qui concerne les îles occupées par la Grèce et que la question des îles occupées par l'Italie sera disjointe.

LES TURCS NE RÊVENT PLUS QUE DE DREADNOUGHTS

Constantinople, 6 janvier. — La presse turque déclare que la Turquie doit maintenir sa supériorité navale sur la Grèce et préconise l'achat de nouveaux dreadnoughts.

Le commandant du croiseur *Hamidieh*, Recouf bey, de retour d'Angleterre, est nommé commandant du superdreadnought *Sultan-Osman* (ancien *Rio-de-Janeiro*).

INCIDENTS DE GRÈVES A MILLAU

Millau, 6 janvier. — Hier soir, après une conférence socialiste à la Maison du Peuple, les grévistes ont brisé les vitres de l'atelier Guibert. Les gendarmes, insultés, ont chargé les manifestants et les nombreux curieux, opérant une arrestation. (D. P.)

ACCIDENT DE MONTAGNE — 7 MORTS

Vienne, 6 janvier. — On mande de Graz que 7 personnes, dont 3 enfants, qui descendaient en traîneau les pentes d'une montagne dans l'arrondissement d'Auffec, ont été précipitées dans un ravin où elles ont toutes péri.

LE MAUVAIS TEMPS

Le service hydrométrique communique aujourd'hui les cotes de la Seine qui atteindra :

Au pont d'Austerlitz : 2 m. 92.

Au pont de la Tournelle : 3 m. 79.

Au pont Royal : 3 m. 82.

La crue de la Seine atteindra son maximum demain ; l'on prévoit la cote de 3 m. 20 au pont d'Austerlitz.

La Marne a atteint son maximum ces jours derniers et est maintenant en baisse.

Des averses nombreuses se sont abattues ce matin sur Paris et midi, les bourrasques ont été très violentes. On signale des chutes de grêle sur quelques points de Paris, notamment au Champ de Mars.

A Cherbourg, une violente tempête est déchaînée.

Par suite des pluies abondantes et de la fonte des neiges, la Chiers a débordé, causant des dégâts depuis la frontière belge jusqu'à la région de Montmédy, y compris Longwy et Longuyon.

Le dégel suit ce matin un ralentissement.

Enfin, une violente tempête sévit sur la Sicile où de nombreux cours d'eau ont débordé. Par suite des inondations, un train est tombé dans un torrent et un autre a déraillé. A Palerme, la pluie tombe sans arrêt depuis vingt-cinq heures.

Avis divers

Concerts Boïrel. — C'est par Vire et Cherbourg que M. et Mme Théodore Boïrel commencent leur seconde « tournée » philanthropique hivernale, qui se continuera par Rouen, Lisieux, Bernay, Honfleur, Le Havre, Amiens, Arras, Cambrai, Douai, Fourmies, Maubeuge, Valenciennes, Roubaix, Lille, etc.

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1914 — 10 —

Le journal de Simone

L'étang de Belabri, cuirassé de glace, est devenu le centre du pays. Tout le voisinage y afflue, et c'est une animation inexprimable dans l'habituel calme plat de ce coin isolé. J'y retrouve le fils de Mme de Luzance, ravi d'être aux champs où il peut mener à sa guise la vie d'indépendance et de grand air, loin du monde qu'il déteste autant que sa mère l'idolâtre. Je patine aussi, avec son ami Boismont, un jeune homme charmant, qui se confine toute l'année dans ses terres. Nos voisins de Saint-Guillaumet sont là, eux du moins qui ont le jarret solide et le goût du mouvement, et parmi eux les filles du colonel Hartault et Mlle Duguivet, que nous voyons rarement, car bonne-maman ne peut les supporter. Ce sont elles qui lui inspirent la vilaine idée qu'elle se fait des jeunes filles d'aujourd'hui, les premières, par leurs allures évaporées d'Américaines excentriques ; l'autre par ses prétentions ridicules à la science universelle. Pour moi, j'aime encore mieux le régiment Hartault comme on dénomme le groupe tapageur des filles du colonel. C'est un régiment voyant et turbulent, mais composé de bons cœurs, tandis que Clarisse Duguivet est franchement insupportable avec ses airs de pédagogue manqué. Elle a la manie de parler de tout et de donner son avis sur tout, et quel avis... celui du journaliste dont elle vient de lire l'article ; du savant dont elle a appris par cœur les théories transcendantales ; du critique dont elle prétend s'assimiler l'esprit, en même temps que la glose ! Elle a pris cette manie au contact d'une étrangère venue à Paris en quête de maîtres et de diplômes et qu'elle a rencontrée dans une pension de famille de la capitale.

Pauvre fille, elle s'est raccorni le cœur et le cerveau à vouloir jouer à l'intellectuelle et passer, à tout prix, pour une femme supérieure !

Hier, ne s'est-elle pas avisée de me faire une véritable théorie sur le radium et ses propriétés! Jugez de l'intérêt qu'ils peuvent avoir pour moi qui n'ai aucune envie de lui ressembler ! Aussi, dès que je l'ai pu, j'ai lâché ma conférencière, comme disent Mlles Hartault, afin d'être toute à la joie de courir sur la glace. Je raffole de cela, c'est un de mes plaisirs favoris. Lorsqu'on s'élance, il semble qu'on s'envole, léger, rapide, emporté par le vent, et quel délice de filer à toute vitesse, dans une course sans but, d'évoluer harmonieusement, sans effort, au gré de la fantaisie qui vous guide ! On a l'impression de ne plus tenir au sol, malgré les lourdes semelles d'acier fixées à ses chaussures et de se mouvoir dans une atmosphère de gaieté saine où la vie semble meilleure et l'air plus pur à respirer. C'est vraiment une heure de trêve à la monotonie et au terre à terre coutumier de l'existence, ce qui ne nous empêche pas de croquer, le plus prosaïquement du monde, les toasts qui nous attendent à la maison avec du thé fumant, car les patineurs d'alentours viennent se reposer et se réconforter auprès de bonne-maman, avant de regagner leur gîte.

15 janvier. — Qu'il fait bon vivre, lorsqu'on a vingt ans, une paire de patins et un étang gelé à sa disposition ! Et dire qu'il est des sots, pour calomnier la campagne, lorsqu'elle n'a pas de feuilles aux arbres et de fleurs aux champs S'ils voyaient nos frondaisons de givre invraisemblablement belles et les orchidées de cristal qui ramagent nos vitres, le matin, et nos routes de velours blanc ! Mais c'est là affaire de goût et de couleurs, qui ne se discute pas !

Je laisse les sots à leur sottise et je patine à perdre haleine, en admirant les bois merveilleux qui encerclent notre étang gelé. Ou bien je bavarde avec mes compagnons. Mme de Luzance, décidément, ne calomnie pas son fils. Il a l'humeur des loups et, comme eux, l'hiver le fait sortir de son repaire. Il vient patiner, chaque jour, lui qu'on ne voit jamais durant la belle saison, et le pauvre se croit obligé d'être aimable pour moi, lorsqu'il guide et soutient mes envolées sur la glace. Il laisse tomber, de-ci, de-là, des réflexions aimables sur ma bonne grâce, ma belle mine et mon agilité... Mais d'ici que je me laisse prendre aux fadaises des jeunes gens !

27 janvier. — Ce matin, comme je faisais irruption dans sa chambre, bonne-maman, d'un geste brusque, a replié son journal; puis, d'un air détaché, elle l'a enfoui dans sa corbeille à ouvrage.

— Que lisiez-vous donc, ma pauvre grand'mère, ni-je pensé tout bas, pour que vos bons yeux soient si tristes et votre air pareillement abattu ? Il faudra bien que je le sache, ne serait-ce que pour partager votre peine et la consoler.

La voix criarde d'une fermière retentit à propos dans le vestibule. J'offre mon bras à bonne-maman pour descendre.

— Bonjour Mme la baronne, bonjour not'demoiselle et la compagnie.

La bonne femme tout empesée, en costume du dimanche, s'excuse d'apporter si tard ses redevances